

Rapport du comité-aviseur du programme intérimaire ADRsportRED

Montréal, 8 juin 2004

Rapport du comité-aviseur du programme intérimaire ADRsportRED

Le comité-aviseur du programme intérimaire ADRsportRED, sous l'auspice du CCES, a rédigé son dernier rapport en date du 31 mars 2004. Ce rapport est récapitulatif des deux années d'activités du programme intérimaire : il comprend les grandes lignes des actions prises entre janvier 2002 et mars 2004 ainsi que les recommandations adressées au Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada (CRDSC) qui gère le programme depuis le 1er avril 2004.

Le CRDSC est une société sans but lucratif créée par une loi fédérale qui oeuvre indépendamment du gouvernement. Ce centre administre le programme ADRsportRED.

Le comité-aviseur désire profiter de l'occasion pour remercier Patrimoine canadien (Sport Canada), le Centre canadien pour l'éthique dans le sport et tous les collaborateurs qui de près ou de loin auront contribué au programme ADRsportRED. Pour consulter le rapport final du comité-aviseur du programme intérimaire ADRsportRED, veuillez consulter notre site web au www.adrsportred.ca/about/annual_report_f.cfm

Si vous avez des questions ou des commentaires à propos du rapport ADRsportRED ou du Centre de règlement des différends sportifs du Canada, n'hésitez pas à nous faire parvenir un courriel à l'adresse info@adrsportred.ca, à nous appeler aux numéros sans frais 1-866-733-7767 / 1-866-600-6697 ou à communiquer avec nous par télécopieur sans frais au 1-877-733-1246.

Benoit Girardin
Directeur Exécutif
Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada
1-866-600-6697